

Présentation

« Une revue culturelle est un lieu original et spécialisé de création, d'interrogation, d'information, de positionnement critique et historique d'une ou plusieurs disciplines composant notre culture, de même qu'un espace indispensable à l'accueil de nouveaux auteurs, d'acquisition des compétences en écriture et en édition. »¹ C'est également « un lieu-carrefour de notre identité en mouvement : auteurs de la relève, auteurs connus et auteurs néo-Québécois de toutes disciplines s'y retrouvent pour en faire une vitrine interactive et critique de nos actes de création d'hier et d'aujourd'hui »².

Les périodiques culturels jouent, à cet égard, un rôle essentiel dans la vie artistique et littéraire au Québec. Leur contribution est importante à l'ensemble des disciplines en termes de réflexion, d'analyse, de promotion, de critique, de diffusion et de prolongement de l'activité artistique ou littéraire. Les périodiques culturels accordent également une place privilégiée aux textes de création souvent signés par de jeunes auteurs. La *Politique de la lecture et du livre* soulignait d'ailleurs que les périodiques culturels « représentent une précieuse source d'information sur l'ensemble de l'activité artistique et littéraire qui se déroule au Québec et sur la jeune littérature qui s'y fait. Ils jouent aussi un rôle non négligeable auprès des créateurs et du public amateur d'art et de littérature. Ces périodiques sont accessibles dans l'ensemble des régions du Québec »³.

En 1999, il faut souligner que près d'un Québécois sur deux, âgé de 15 ans et plus, mentionne lire ou consulter, de temps à autre, des revues ou des magazines sur les arts, la musique, le théâtre ou la littérature⁴. Cette catégorie de revues est la plus fréquemment lue par 6 % des Québécois qui lisent des revues ou des magazines et ce, pour l'ensemble des magazines disponibles et accessibles touchant différents aspects de l'activité économique, scientifique, culturelle et sociale.

Nous présentons dans ce document une analyse statistique de la situation économique et financière des périodiques culturels subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec par l'entremise de ses programmes d'aide financière. Ces programmes visent à favoriser la publication et la diffusion de périodiques culturels québécois consacrés aux arts et à la littérature. Notre objectif est de fournir un ensemble de renseignements aux divers intervenants sociaux et culturels œuvrant dans le secteur de l'édition de périodiques culturels au Québec, afin de mieux percevoir l'importance de ce secteur et d'exposer les conditions économiques dans lesquelles il se développe.

¹ Société de développement des périodiques culturels québécois, *Mémoire à la Commission de la culture*, septembre 1999, p. 3.

² *Idem*, p. 3

³ Gouvernement du Québec, *Politique de la lecture et du livre – Le temps de lire, un art de vivre*, 1998, p. 51.

⁴ Direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique, *Les pratiques culturelles des Québécoises et des Québécois, 1999*, ministère de la Culture et des Communications, décembre 2000, p. 60.

Les renseignements proviennent des formulaires de demandes de subventions soumis par les périodiques qui ont obtenu une aide financière⁵ du Conseil. Cette source de données est intéressante puisqu'elle contient des renseignements sur les revenus et les dépenses ainsi que des indications sur l'emploi et les activités de publication des périodiques. Cette analyse ne porte toutefois que sur les périodiques culturels sans but lucratif subventionnés par le Conseil. Soulignons qu'au Québec, plus de 300 périodiques et magazines sont publiés annuellement dont certains d'entre eux s'adressent au « grand public » (plus de 50 % des périodiques), les autres étant des magazines dits « spécialisés ».

Nous verrons, sous divers aspects, notamment la taille des périodiques et leur secteur artistique, quelles sont les sources de revenus et les dépenses entourant les activités de publication de l'année 1998-1999. Nous regarderons également l'évolution des revenus et des dépenses de 1994-1995 à 1998-1999 ainsi que la situation de l'emploi dans ces organismes, en 1998-1999, selon les catégories et le statut d'emploi.

Ce portrait statistique fournit des renseignements pertinents qui permettent de démarrer la réflexion. Les possibilités d'analyses que ces renseignements fournissent sont nombreuses. À cet égard, le document devient un outil de base, un instrument important de référence qui permettra aux éditeurs de périodiques et aux intervenants du milieu de dégager certaines tendances concernant les périodiques culturels au Québec.⁶

Deux annexes complètent ce document et présentent, sous forme de tableaux, des données statistiques détaillées relatives d'une part sur la situation financière et les activités de publication des périodiques culturels pour chacune des années analysées, selon certaines caractéristiques et, d'autre part, à l'emploi au sein de ces mêmes périodiques pour l'année 1998-1999.

⁵ Nous avons retenu les périodiques soutenus sur une base régulière par le Conseil des arts et des lettres du Québec pour les années 1994-1995 à 1998-1999 et ayant obtenu une aide financière en 1999-2000.

⁶ Rappelons que le Conseil s'est engagé à diffuser au milieu artistique l'information qu'il a colligée à partir des renseignements que lui ont communiqués les organismes.

1. La situation financière des périodiques culturels en 1998-1999

Cette première partie s'intéresse à la situation financière des périodiques culturels. Nous verrons quelles sont les caractéristiques économiques de ces organismes culturels, de même que leur production en termes de nombre de numéros et d'exemplaires publiés au cours de l'année. L'analyse de ces différentes informations, tout en dégagant les caractéristiques des périodiques, permettra de mieux percevoir l'importance et les conditions économiques dans lesquelles ils évoluent.

En 1998-1999, 25 périodiques culturels étaient soutenus financièrement sur une base régulière par le Conseil des arts et des lettres du Québec. Près de 84 % des périodiques (21 périodiques) se retrouvent dans la région de Montréal. La région de la Capitale-Nationale, quant à elle, compte deux périodiques, soit 8 % de l'ensemble. Les autres régions, représentées par la Mauricie et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, regroupent 8 % des périodiques culturels (deux périodiques) soutenus financièrement par le Conseil en 1998-1999.

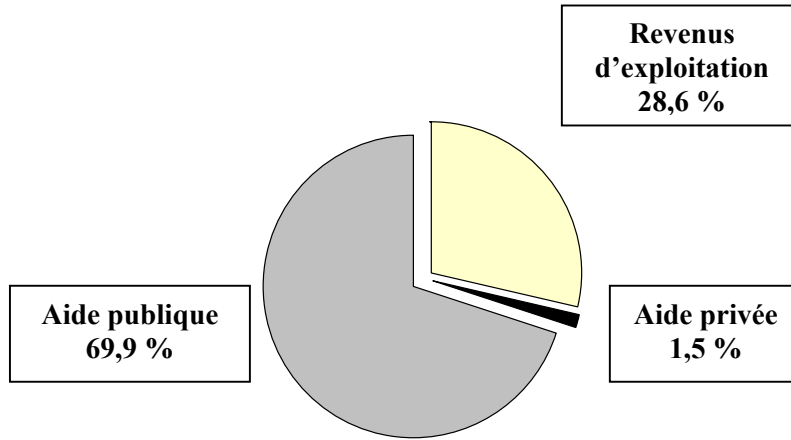
Soulignons que l'âge moyen des périodiques culturels est de 21,8 ans et est établi à partir de l'année d'incorporation ou d'enregistrement de l'organisme jusqu'à l'année 1998. Quarante-quatre pour cent (44 %) des périodiques comptent moins de 20 ans d'existence (onze périodiques) et un seul a moins de 10 ans. Par ailleurs, 16 % des périodiques existent depuis 30 ans et plus (quatre périodiques) et trois d'entre eux depuis plus de 40 ans. De leur côté, les périodiques dont l'âge se situe entre 20 et 29 ans représentent 40 % de l'ensemble (10 périodiques).

1.1 L'ensemble des périodiques culturels

Les périodiques culturels ont enregistré des revenus totalisant près de 2,8 millions de dollars et bénéficié d'un appui financier des gouvernements de l'ordre de 1,9 million de dollars, soit l'équivalent de 70 % de l'ensemble de leurs revenus. Les revenus d'exploitation s'élèvent à 794 506 \$ et représentent près de 29 % de tous les revenus. Ceux-ci proviennent, dans une large mesure, des revenus tirés des abonnements et des ventes à l'unité des différents numéros ainsi que des revenus issus d'autres activités comme la vente de publicité, les droits, la reprographie, etc. Les revenus provenant du secteur privé, soit des dons, des commandites et des échanges de services comptent pour près de 2 % de tous les revenus et atteignent 40 642 \$. Le graphique I montre l'importance de chacune des sources de revenus des périodiques culturels pour l'année 1998-1999.

Graphique I

Sources des revenus des périodiques culturels subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1998-1999



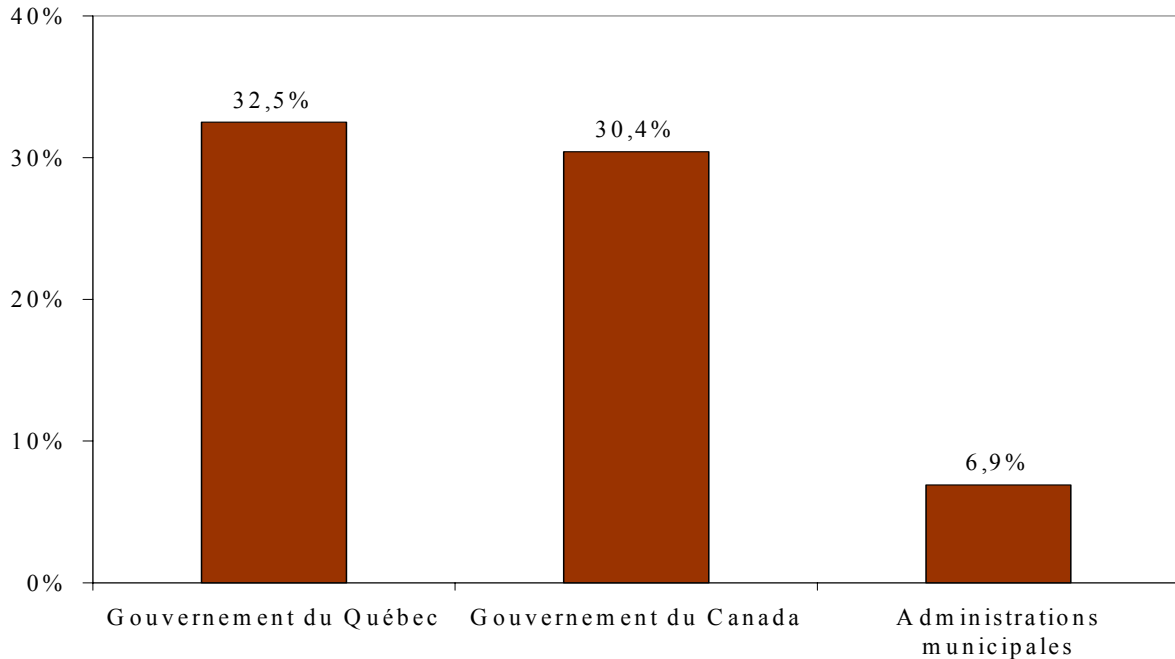
Le revenu moyen par périodique s'élève à 110 940 \$ en 1998-1999 et le revenu médian est de 83 845 \$⁷. L'aide publique s'établit à 77 534 \$ en moyenne par périodique, tandis que les revenus d'exploitation sont de 31 780 \$ par périodique.

La participation financière du gouvernement du Québec aux revenus des périodiques culturels représente près du tiers (32,5 %) de l'ensemble de tous leurs revenus, soit un montant de 901 307 \$; celle du gouvernement du Canada équivaut à 30 % et s'élève à 843 527 \$, tandis que celle des municipalités atteint près de 7 % pour un montant de 191 450 \$. Le graphique II illustre cette répartition et indique bien l'importance de la participation financière de chaque palier gouvernemental dans l'ensemble des revenus des périodiques culturels.

⁷ Le revenu médian signifie que 50 % des périodiques ont un revenu inférieur à 83 845 \$ et que 50 % ont un revenu supérieur à 83 845 \$ en 1998-1999.

Graphique II

Répartition de l'aide publique aux périodiques culturels selon les niveaux de gouvernements en 1998-1999



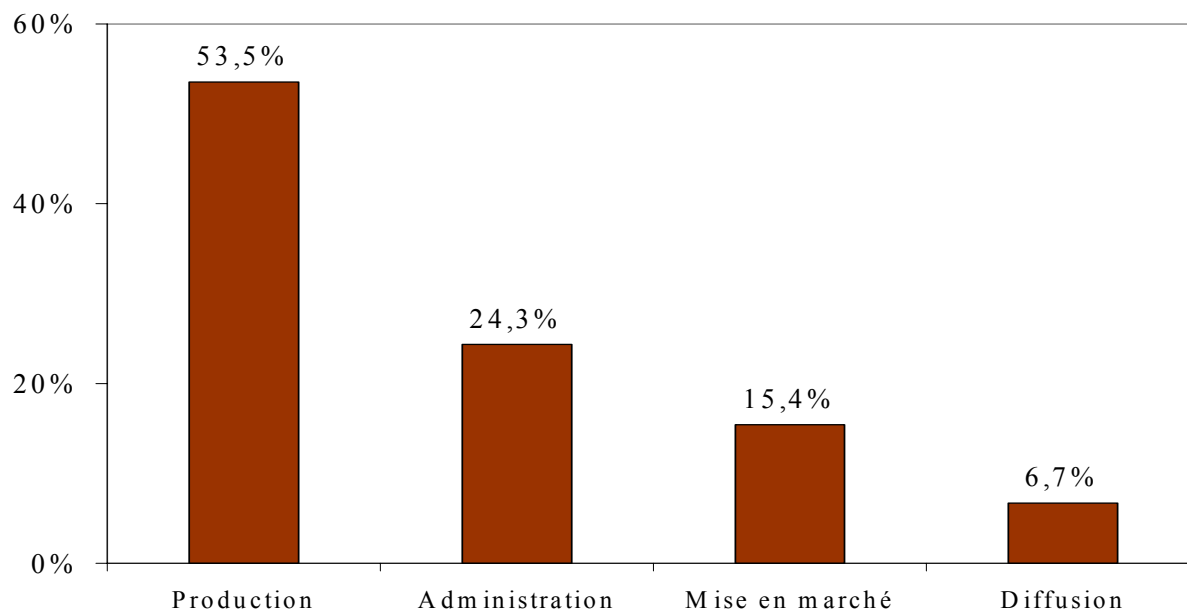
Le gouvernement du Québec octroie 46,5 % de toute l'aide publique consentie aux périodiques culturels, en 1998-1999, comparativement à 43,5 % par le gouvernement fédéral et à 10 % en provenance des administrations municipales. L'aide du gouvernement du Québec est distribuée principalement par le Conseil des arts et des lettres du Québec (893 759 \$), par l'entremise de son programme de subventions aux périodiques culturels et aux organismes de littérature. Le soutien du gouvernement fédéral est attribué par le Conseil des Arts du Canada qui alloue la presque totalité de l'aide financière du gouvernement du Canada aux périodiques culturels subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec (836 650 \$).

Les dépenses des périodiques s'élèvent à près de 2,8 millions de dollars et sont constituées à 53,5 % de dépenses liées à la production (cachets des auteurs, graphisme et typographie, impression, etc.). Les coûts relatifs à l'administration représentent 24,3 % de l'ensemble des dépenses alors que ceux reliés à la publicité et à la mise en marché des périodiques représentent un coût équivalant à 15,4 %. Les frais de mise en marché regroupent les sommes versées pour assurer la production du matériel promotionnel et l'achat de pages publicitaires. Les coûts reliés à la diffusion (poste, gestion des abonnements, messagerie et manutention) représentent quant à eux près de 7 % de l'ensemble des dépenses encourues au cours de l'année.

En 1998-1999, les revenus sont légèrement supérieurs aux dépenses pour l'ensemble des périodiques culturels, ce qui entraîne un léger surplus d'exploitation. Toutefois, huit périodiques (32 % des périodiques) présentent un déficit d'exploitation et sept périodiques conservent un déficit accumulé. C'est ainsi que près d'un organisme sur trois éprouve certaines difficultés financières.

Graphique III

Répartition des dépenses des périodiques culturels subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1998-1999



Au cours de l'année 1998-1999, les 25 périodiques culturels subventionnés par le Conseil ont publié 100 numéros et enregistré un tirage total de 162 370 exemplaires. Le tirage moyen s'élève à 1 624 exemplaires par numéro pour l'ensemble des périodiques et varie entre 500 et 6 000 exemplaires par périodique.

Tableau 1

Profil financier et profil de publication des périodiques culturels subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1998-1999

Profil financier et profil de publication	1998-1999
Nombre de périodiques	25
Revenus totaux	2 773 497 \$
Dépenses totales	2 759 682 \$
Nombre de parutions	100
Nombre total d'exemplaires	162 370
Tirage moyen par parution	1 624

1.2 La taille des périodiques culturels

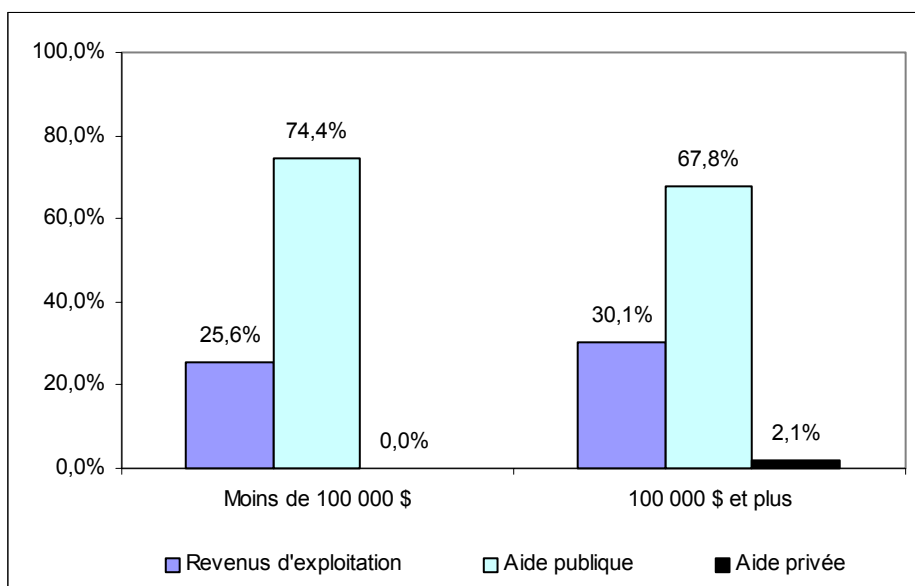
Si nous considérons les périodiques culturels en fonction de l'ensemble de leurs revenus, nous constatons que 56 % des périodiques enregistrent des revenus inférieurs à 100 000 \$ pour l'année 1998-1999, soit l'équivalent de plus d'un périodique sur deux (14 périodiques). En dépit de leur grand nombre, ces périodiques ne réalisent que 31 % de l'ensemble des revenus générés. Ce sont les périodiques dont les revenus sont de 100 000 \$ et plus (44 % des périodiques) qui enregistrent la proportion la plus importante de l'ensemble des revenus des périodiques en 1998-1999, soit 69 % de tous les revenus réalisés.

Il faut mentionner que 16 % des périodiques culturels (quatre périodiques) enregistrent des revenus inférieurs à 50 000 \$. Ils ont réalisé 5,5 % de l'ensemble des revenus et affichaient un revenu annuel moyen de 38 494 \$.

Pour les périodiques culturels, l'importance des revenus d'exploitation augmente avec les revenus des périodiques. Ces revenus d'exploitation représentent un peu plus de 30 % de l'ensemble des revenus pour les périodiques ayant des revenus de 100 000 \$ et plus annuellement comparativement à 26 % pour ceux réalisant des revenus inférieurs à 100 000 \$. L'aide publique tend, pour sa part, à diminuer, avec l'augmentation des revenus, passant de 74 % à moins de 68 % des revenus réalisés en 1998-1999. Le graphique IV illustre cette répartition des sources de revenus selon la taille des périodiques culturels en 1998-1999 et montre bien l'importance de l'aide publique dans l'ensemble des revenus des périodiques.

Graphique IV

Sources des revenus des périodiques culturels subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1998-1999 selon leur taille



Le tirage moyen par parution varie en fonction de la taille des périodiques. Ceux dont les revenus sont inférieurs à 100 000 \$ annuellement enregistrent un tirage moyen de 1 048 exemplaires par parution, comparativement à 2 327 exemplaires pour ceux dont les revenus sont de 100 000 \$ et plus. Le nombre d'exemplaires par parution est ainsi deux fois plus important pour les périodiques dont les revenus sont de 100 000 \$ et plus annuellement.

Tableau 2

Profil financier et profil de publication des périodiques culturels subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1998-1999 selon leur taille

Profil financier et profil de publication	Moins de 100 000 \$	100 000 \$ et plus	Total
Nombre de périodiques	14	11	25
Revenus totaux	855 385 \$	1 918 112 \$	2 773 497 \$
Dépenses totales	880 289 \$	1 879 393 \$	2 759 682 \$
Nombre de parutions	55	45	100
Nombre total d'exemplaires	57 650	104 720	162 370
Tirage moyen par parution	1 048	2 327	1 624

1.3 Les secteurs artistiques traités par les périodiques culturels

Pour compléter les caractéristiques économiques des périodiques culturels, nous avons regroupé les secteurs auxquels il sont voué sous trois catégories : arts visuels, littérature et autres secteurs artistiques, cette dernière catégorie regroupant les arts médiatiques, les arts multidisciplinaires et les arts de la scène. Ce regroupement nous permet de voir l'importance qu'occupe chacun de ces secteurs au sein de l'édition de périodiques culturels québécois.

Plus de la moitié des périodiques (56 %) sont rattachés au secteur de la littérature (14 périodiques), 24 % au secteur des arts visuels (six) et 20 % aux autres secteurs artistiques (cinq). Les périodiques du secteur de la littérature ont réalisé 42 % de l'ensemble des revenus des périodiques culturels en 1998-1999. Ces périodiques présentent un revenu moyen atteignant 82 482 \$. Les périodiques du secteur des arts visuels ont, pour leur part, réalisé 38 % de tous les revenus et affichent un revenu moyen s'élevant à 178 004 \$. De leur côté, les périodiques traitant des autres secteurs artistiques réalisent 20 % de tous les revenus, pour un revenu de 110 146 \$ par périodique.

L'aide gouvernementale représente plus de 65 % des revenus pour chacun des secteurs identifiés et atteint même près de 77 % pour les périodiques traitant des secteurs artistiques. Le graphique suivant présente la répartition des sources de revenus des éditeurs selon leur secteur artistique.

Graphique V

Sources des revenus des périodiques culturels subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1998-1999 selon leur secteur artistique

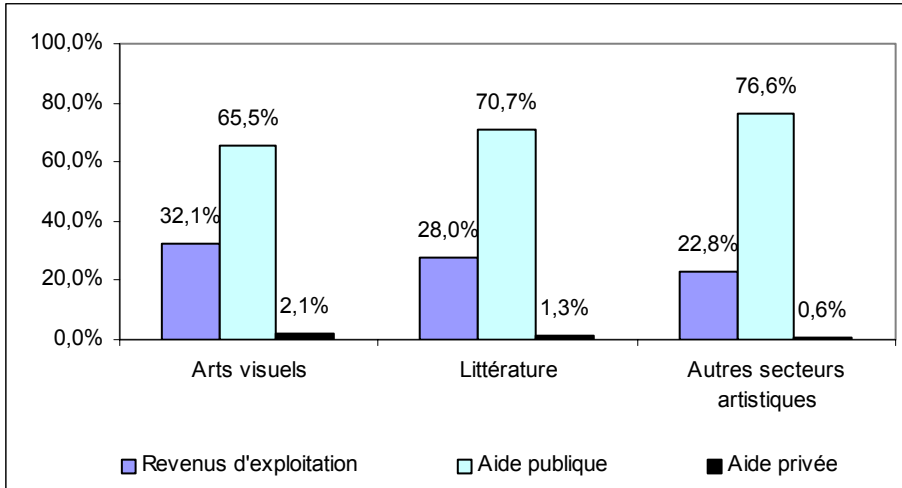


Tableau 3

Profil financier et profil de publication des périodiques culturels subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1998-1999 selon leur secteur artistique

Profil financier et profil de publication	Arts visuels	Littérature	Autres secteurs artistiques	Total
Nombre de périodiques	6	14	5	25
Revenus totaux	1 068 026 \$	1 154 742 \$	550 729 \$	2 773 497 \$
Dépenses totales	1 065 939 \$	1 155 450 \$	538 293 \$	2 759 682 \$
Nombre de parutions	23	54	23	100
Nombre total d'exemplaires	55 500	68 350	38 520	162 370
Tirage moyen par numéro	2 413	1 266	1 675	1 624

2. L'évolution des revenus, des dépenses et des activités de publication des périodiques culturels de 1994-1995 à 1998-1999

Cette seconde partie porte sur l'évolution de la situation financière des périodiques culturels au cours des dernières années. Nous verrons plus particulièrement l'évolution des revenus, des dépenses et des activités de publication des périodiques de 1994-1995 à 1998-1999.

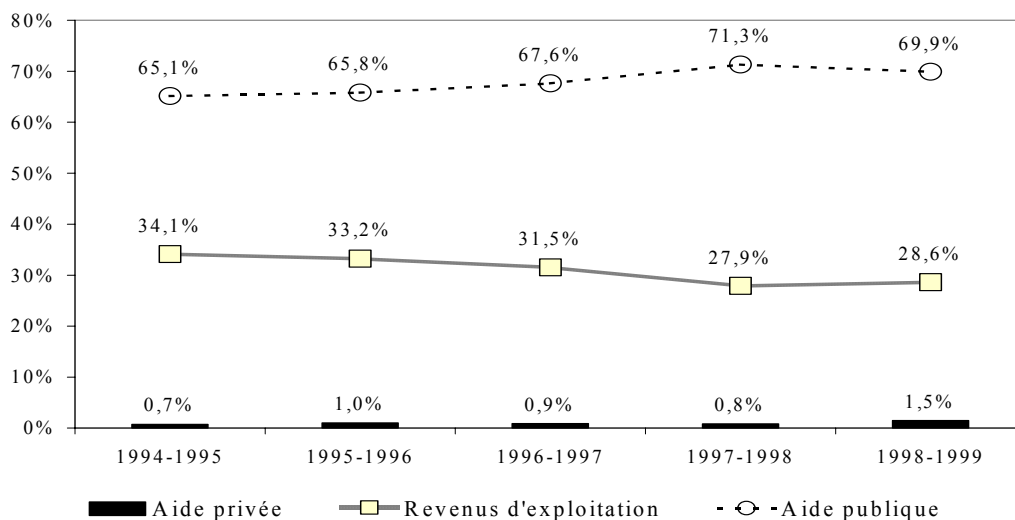
2.1 Les revenus des périodiques culturels

En 1998-1999, le Conseil soutient sur une base régulière deux périodiques de plus qu'en 1994-1995, soit une augmentation de 8,7 % du nombre des périodiques subventionnés au cours de ces années. En 1998-1999, les 25 périodiques culturels ont enregistré une hausse de 28 % de l'ensemble de leurs revenus comparativement à 1994-1995. Cette hausse inclut toutefois les revenus de deux nouveaux périodiques. De son côté, le revenu moyen par périodique est passé de 94 017 \$ en 1994-1995 à 110 940 \$ en 1998-1999, enregistrant une hausse de 18 % au cours de ces années.

Les revenus d'exploitation ont augmenté de 7,7 % et l'ensemble de l'aide publique, provenant des divers niveaux de gouvernements, a progressé de 37,6 % comparativement à 1994-1995. Cette importante hausse de l'aide publique s'est traduite par une participation différente aux revenus des périodiques, laissant ainsi une part légèrement plus grande aux revenus provenant des administrations publiques et une portion moindre aux revenus d'exploitation. En 1994-1995, les revenus d'exploitation représentaient 34 % de tous les revenus, alors qu'en 1998-1999 ils atteignaient 29 %. L'aide publique, qui représentait 65 % de tous les revenus en 1994-1995, équivaut en 1998-1999 à 70 % des revenus des périodiques. Le graphique VI illustre l'évolution des différentes sources de revenus de 1994-1995 à 1998-1999.

Graphique VI

Évolution des sources de revenus des périodiques culturels subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 1994-1995 à 1998-1999



Pour sa part, le Conseil a augmenté sa contribution financière de 70 % au cours de cette période ; l'aide qu'il a consentie aux périodiques est passée de 526 950 \$ à 893 759 \$. Il faut toutefois signaler que des sommes additionnelles ont été obtenues, en 1998-1999, dans la foulée de la *Politique de la lecture et du livre* (voir note 3), pour augmenter l'aide financière aux périodiques culturels. Le Conseil des Arts du Canada a, quant à lui, augmenté sa contribution financière aux périodiques en leur accordant une aide additionnelle de 33 % en 1998-1999 comparativement à 1994-1995, cette aide étant passée de 628 386 \$ à 836 650 \$ au cours de ces années. La contribution du gouvernement du Québec aux revenus des périodiques a été inférieure à celle du gouvernement fédéral de 1994-1995 à 1997-1998, alors qu'en 1998-1999, elle dépasse celle du fédéral de 6,8 %.

Tableau 4

Évolution de l'aide publique aux périodiques culturels de 1994-1995 à 1998-1999

Aide publique	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
Gouvernement du Québec	556 831 \$	609 902 \$	640 449 \$	742 103 \$	901 307 \$
Gouvernement du Canada	672 435 \$	637 345 \$	753 620 \$	933 505 \$	843 527 \$
Administrations municipales	168 751 \$	148 123 \$	170 471 \$	206 800 \$	191 450 \$

L'aide gouvernementale qui représentait, en 1994-1995, 67 % de l'ensemble des revenus pour les périodiques dont les revenus sont inférieurs à 100 000 \$ annuellement et 64 % pour ceux ayant des revenus de 100 000 \$ et plus, atteint des proportions plus importantes en 1998-1999. C'est ainsi que les périodiques comptent sur l'aide des différents niveaux de gouvernements dans des proportions qui atteignent maintenant 74 % et 68 % respectivement.

En fonction des secteurs traités par les périodiques, l'importance de l'aide publique dans l'ensemble de leurs revenus présentent des variations significatives. Ainsi, en 1994-1995, les périodiques voués aux arts visuels recevait des pouvoirs publics 63 % de tous leurs revenus des différents gouvernements comparativement à 66 % en 1998-1999 ; ceux en littérature comptaient sur une aide gouvernementale atteignant 66 % au début de la période par rapport à 71 % en 1998-1999 ; tandis que ceux traitant d'autres secteurs artistiques ont vu l'aide gouvernementale passer de 67 % des revenus à 77 % au cours de ces années.

2.2 Les dépenses des périodiques culturels

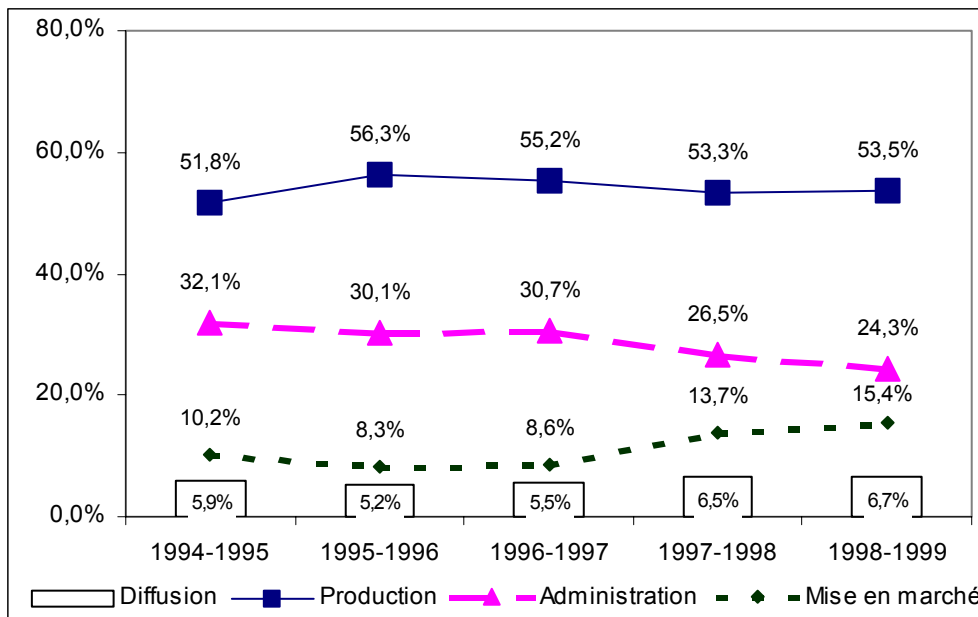
Entre 1994-1995 et 1998-1999, les dépenses de l'ensemble des périodiques culturels ont augmenté de 30 %, une hausse légèrement supérieure à l'augmentation de leurs revenus (28 %). Les dépenses moyennes par périodique sont passées de 92 271 \$ à 110 387 \$, en hausse de 20 % comparativement à 1994-1995.

En termes proportionnels, les différents postes budgétaires se répartissent sensiblement de la même façon au cours des années. C'est ainsi que les coûts de production occupent toujours une proportion relativement importante dans l'ensemble des dépenses, représentant 51,8 % en 1994-1995 et 53,5 % de l'ensemble des coûts en 1998-1999. Les dépenses consacrées à l'administration sont de moindre importance. Ce poste budgétaire représente, en 1998-1999, 24,3 % des dépenses comparativement à 32,1 % en 1994-1995. Les frais liés à la mise en marché connaissent également une augmentation dans l'ensemble des dépenses des périodiques et représentent, en 1998-1999, 15,4 % des dépenses encourues par rapport à 10,2 % en 1994-1995. Les périodiques culturels consacrent ainsi près de 210 000 \$ de plus à la mise en marché de leurs parutions au fil des ans.

Les périodiques qui présentent en 1998-1999 un déficit accumulé sont moins nombreux. En effet, 28 % (sept périodiques) enregistrent un déficit accumulé comparativement à 39 % (neuf périodiques) en 1994-1995. Ce déficit est également moins important par rapport aux revenus de ces périodiques, passant de 18 % en 1994-1995 à 7 % en 1998-1999.

Graphique VII

Évolution des dépenses des périodiques culturels subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 1994-1995 à 1998-1999



2.3 Les activités de publication des périodiques culturels

Le nombre moyen de parutions par périodique est demeuré le même au cours des années, chaque périodique présentant en moyenne quatre parutions par année au fil des ans. Le tirage moyen par parution a enregistré une diminution au cours de ces années, celui-ci est passé de 1 680 exemplaires en 1994-1995 à 1 624 exemplaires en 1998-1999, soit une baisse de 3 % du tirage moyen par parution.

Le tirage moyen par parution pour les périodiques de littérature enregistre une diminution de 6 % au cours de ces années, passant de 1 350 exemplaires en moyenne à 1 266 exemplaires. Les périodiques des arts visuels et ceux traitant d'autres secteurs artistiques présentent pour leur part une diminution de 3 % du tirage moyen par parution ; ces tirages sont passés respectivement de 2 484 à 2 413 exemplaires et de 1 728 à 1 675 exemplaires entre les années 1994-1995 et 1998-1999.

Tableau 5

Profil financier et profil de publication des périodiques culturels subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 1994-1995 à 1998-1999

Profil financier et profil de publication	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
Nombre de périodiques	23	22	25	26	25
Revenus totaux	2 162 385 \$	2 136 834 \$	2 323 690 \$	2 647 432 \$	2 773 497 \$
Dépenses totales	2 122 225 \$	2 096 771 \$	2 221 480 \$	2 530 618 \$	2 759 682 \$
Nombre de parutions	95	88	102	103	100
Nombre total d'exemplaires	159 620	143 769	167 535	172 460	162 370
Tirage moyen par parution	1 680	1 634	1 643	1 674	1 624

3. L'emploi au sein des périodiques culturels en 1998-1999

Dans cette dernière partie, nous présentons une analyse de la situation de l'emploi au sein des périodiques culturels soutenus financièrement par le Conseil. Les données colligées portent uniquement sur les 25 périodiques subventionnés en 1998-1999.

Les renseignements dont nous disposons permettent de dégager un portrait intéressant et utile des conditions de travail du personnel rémunéré et des différents collaborateurs œuvrant au sein des périodiques culturels. Ce portrait est cependant partiel, il ne porte que sur quelques facettes de la situation de ces travailleurs (les salaires, la durée des emplois, etc.) et ne renseigne que sur la situation vécue par un travailleur au sein d'un même périodique et non l'ensemble de sa vie professionnelle. Ainsi, la réalité des cumuls de contrats pour plusieurs périodiques ou successivement au sein d'un même organisme, tout comme celle du travail mené parallèlement en dehors du secteur artistique, ne sont pas cernées par les données présentées, bien qu'elles se dégagent en filigrane.

3.1 La situation de l'emploi pour l'ensemble des périodiques culturels

En 1998-1999, les périodiques culturels ont employé et rémunéré 1 293 personnes, soit une moyenne de 51 personnes par périodique. Toutefois, étant donné que celles-ci ne travaillent pas nécessairement à temps complet durant toute l'année et qu'il est utile de dégager un indicateur qui nous permettra de comparer la situation qui prévaut dans ce secteur en tenant compte de la taille des périodiques culturels ou comparativement à une autre discipline artistique, nous avons transposé les données les concernant en *équivalents temps complet* (ÉTC). Cet indicateur est une estimation du nombre de personnes employées et rémunérées, basé sur le nombre de semaines travaillées au cours d'une année⁸. Par ailleurs, cet indicateur demeure une évaluation approximative de la réalité, en particulier pour le personnel de rédaction qui compte un nombre important de collaborateurs externes et rémunérés pour la réalisation d'un travail spécifique et d'une tâche précise (rédaction, traduction, etc.). Le nombre de semaines travaillées pour ces personnes est une valeur estimative du temps effectivement consacré à la tâche qui leur est confiée.

Sur cette base et tenant compte des réserves que nous avons formulées concernant le personnel de rédaction, les périodiques culturels ont eu à leur emploi l'équivalent de 66 personnes à temps complet en 1998-1999, ce qui représente une moyenne de 2 ÉTC par périodique. Cette moyenne cache cependant des réalités diversifiées, notamment le fait que la situation de l'emploi au sein des périodiques culturels varie selon leurs revenus et leur secteur artistique.

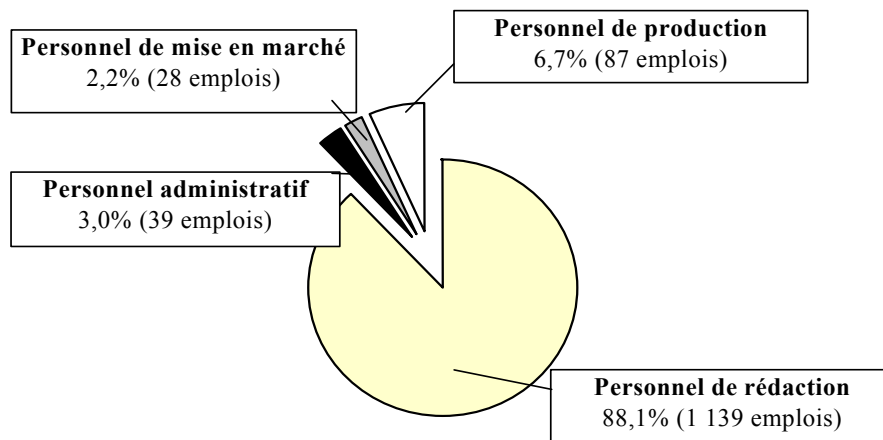
⁸ Pour calculer le nombre d'*équivalents temps complet* (ÉTC), nous avons divisé le nombre de semaines travaillées par 52 semaines.

La répartition des fonctions

La répartition des employés selon les diverses catégories d'emploi met en évidence l'importance du personnel de rédaction. Cette catégorie, qui inclut les coordonnateurs de rédaction, les collaborateurs et les traducteurs, rassemble 88,1 % de l'ensemble des personnes employées par les périodiques. Vient ensuite, mais dans des proportions beaucoup plus réduites, le personnel de production qui regroupe principalement les coordonnateurs de production, les réviseurs, les correcteurs, les graphistes et les photographes (6,7 % des employés). Le personnel administratif représente 3 % des travailleurs. Quant au personnel s'occupant de la mise en marché, il constitue 2,2 % de l'ensemble des travailleurs (Graphique VIII).

Graphique VIII

Répartition des catégories d'emploi au sein des périodiques culturels soutenus par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1998-1999



Lorsque nous considérons le nombre d'emplois en équivalents temps complet (ÉTC) dans chacune des catégories d'emploi, la prédominance du personnel de rédaction au sein des organismes demeure également importante. Le nombre d'employés faisant partie de cette catégorie équivaut à 26 ÉTC, soit une personne en moyenne par périodique. Le personnel administratif arrive au deuxième rang avec 18 ÉTC. Viennent ensuite le personnel de production avec 13 ÉTC, et le personnel de mise en marché avec 9 ÉTC (Tableau 6).

Tableau 6

Nombre d'employés et nombre d'équivalents temps complet (ÉTC) au sein des périodiques culturels selon la catégorie d'emploi en 1998-1999

Catégorie d'emploi	Nombre d'employés		ÉTC
	Nombre	%	
Personnel de rédaction	1 139	88,1	26
Personnel administratif	39	3,0	18
Personnel de mise en marché	28	2,2	9
Personnel de production	87	6,7	13
TOTAL	1 293	100,0	66

Le statut des employés

Au sein des périodiques culturels, tout comme dans les organismes d'autres disciplines artistiques, les emplois sont occupés sous des statuts différents : permanents, occasionnels et travailleurs autonomes. L'analyse de la répartition des employés selon leur statut révèle qu'il y a une très forte prédominance de travailleurs autonomes (91,4 %). Les employés permanents sont très minoritaires puisqu'ils représentent moins de 2 % de l'ensemble du personnel. Les employés qui sont engagés sur une base occasionnelle représentent, quant à eux, 6,7 % du personnel rémunéré au sein des périodiques culturels soutenus par le Conseil en 1998-1999. Cette répartition est similaire à celle observée auprès des organismes des arts de la scène tels que dans les disciplines artistiques de la danse ou de la musique où les employés ayant le statut de travailleurs autonomes sont fortement prédominants, tandis que le personnel permanent y est proportionnellement beaucoup moins nombreux.

Les tendances relatives au statut des travailleurs varient selon les fonctions qu'ils occupent. Le personnel de rédaction est surtout constitué de travailleurs autonomes puisque ceux-ci représentent 93,9 % de l'ensemble de cette catégorie d'emploi. Le personnel de production est également, en grande majorité, constitué de travailleurs autonomes (87,4 %). Ce sont dans les catégories d'emploi du personnel administratif et du personnel de mise en marché que se retrouve la plus forte proportion de travailleurs permanents (respectivement 20,5 % et 21,4 % pour chacune de ces catégories d'emploi) et de travailleurs occasionnels (25,6 % et 21,4 %). Le tableau 7 répartit le personnel selon la catégorie et le statut d'emploi.

Tableau 7

Répartition des employés au sein des périodiques culturels selon le statut et la catégorie d'emploi

Catégorie d'emploi	Permanents	Occasionnels	Travailleurs autonomes	Total
Personnel de rédaction	7	63	1 069	1 139
Personnel administratif	8	10	21	39
Personnel de mise en marché	6	6	16	28
Personnel de production	4	7	76	87
TOTAL	25	86	1 182	1 293

Les salaires et la durée des emplois

Les périodiques culturels ont consacré, en 1998-1999, une somme de 1 231 975 \$ en salaires et cachets pour rémunérer leurs 1 293 employés. Le salaire annuel moyen versé à ces employés était de 952 \$, pour une moyenne de 3 semaines de travail. Pour avoir une meilleure idée des conditions salariales du personnel œuvrant au sein des périodiques culturels, il est utile de considérer aussi le salaire ou cachet hebdomadaire de ces personnes : celui-ci était en moyenne de 360 \$ en 1998-1999 (Tableau 8). La proportion importante de travailleurs autonomes, principalement au niveau du personnel de rédaction, explique en grande partie cet état de fait.

Tableau 8

Salaire moyen des employés et durée moyenne des emplois au sein des périodiques culturels selon la catégorie d'emploi

Catégorie d'emploi	Salaire/cachet annuel moyen	Salaire/cachet hebdomadaire moyen	Nombre moyen de semaines travaillées
Personnel de rédaction	396 \$	338 \$	1
Personnel administratif	8 459 \$	351 \$	24
Personnel de mise en marché	5 525 \$	314 \$	17
Personnel de production	3 393 \$	451 \$	7
TOTAL	952 \$	360 \$	3

La rémunération des employés œuvrant au sein de ces organismes varie de façon très significative selon les fonctions. C'est le personnel administratif qui présente le plus haut salaire annuel moyen (8 459 \$), suivi par le personnel affecté à la mise en marché (5 525 \$) et le personnel de production (3 393 \$). Se situant très loin derrière, le personnel de rédaction a un salaire moyen (ou cachet) de 396 \$ par an.

Cependant, cette hiérarchie des salaires est liée au nombre de semaines travaillées durant l'année. Le salaire hebdomadaire comporte aussi des écarts entre les catégories de travailleurs, mais ces écarts sont beaucoup moins prononcés et la situation se présente différemment : c'est le personnel de production qui arrive au premier rang (avec un salaire hebdomadaire de 451 \$), suivi du personnel administratif (351 \$), du personnel de rédaction (338 \$) et du personnel de mise en marché (314 \$).

La durée moyenne des emplois varie également considérablement. Le personnel dont les fonctions sont liées au fonctionnement régulier du périodique tend à afficher un nombre de semaines de travail plus élevé que le personnel associé à la production et à la rédaction. Ainsi, le personnel administratif et le personnel de mise en marché cumulent respectivement en moyenne 24 et 17 semaines de travail tandis que le personnel de production travaille en moyenne 7 semaines par année. Le personnel de rédaction enregistre, quant à lui, une moyenne d'une semaine de travail, ce qui correspondrait au temps nécessaire pour la réalisation des tâches qui lui sont confiées.

L'analyse des salaires selon le statut et la catégorie d'emploi révèle que le personnel administratif enregistre le salaire annuel moyen le plus élevé, qu'ils soient travailleurs permanents (19 179 \$), occasionnels (9 405 \$) ou autonomes (3 340 \$) (Tableau 9 et Graphique IX).

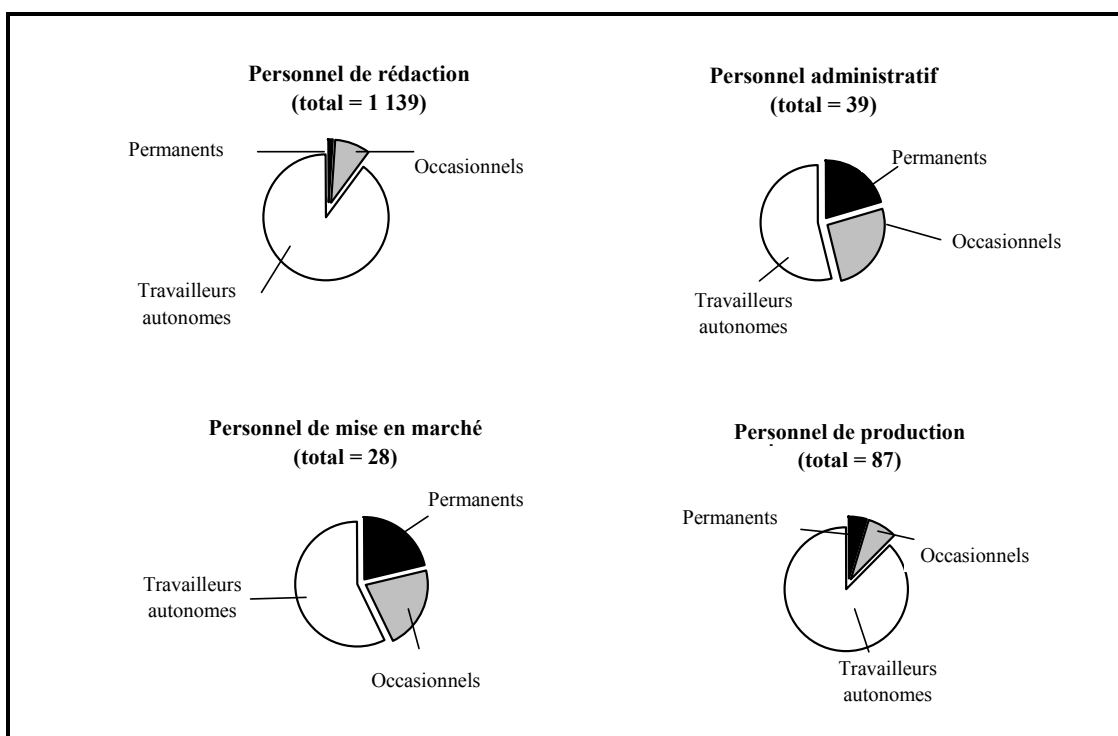
Tableau 9

Salaire moyen des employés œuvrant au sein des périodiques culturels selon le statut et la catégorie d'emploi

Catégorie d'emploi	Permanents	Occasionnels	Travailleurs autonomes	Total
Personnel de rédaction	14 347 \$	825 \$	280 \$	396 \$
Personnel administratif	19 179 \$	9 405 \$	3 340 \$	8 459 \$
Personnel de mise en marché	15 153 \$	3 988 \$	1 942 \$	5 525 \$
Personnel de production	9 418 \$	7 323 \$	2 479 \$	3 392 \$
TOTAL	15 298 \$	2 572 \$	498 \$	952 \$

Graphique IX

Répartition des employés au sein des périodiques culturels par statut et catégorie d'emploi



3.2 La situation de l'emploi selon la taille des périodiques culturels

Le personnel embauché par l'ensemble des périodiques se répartit quasi également entre ceux dont les revenus sont inférieurs à 100 000 \$ annuellement (14 périodiques) et ceux ayant des revenus de 100 000 \$ et plus (11 périodiques). En effet, 50,7 % et 49,3 % du personnel se retrouvent respectivement dans chacun de ces deux groupes (Tableau 10). Quant au nombre moyen d'employés par périodique, il est de 46 chez ceux du premier groupe et de 58 chez ceux dont les revenus sont de 100 000 \$ et plus.

Tableau 10

Nombre d'employés selon la taille des périodiques culturels en 1998-1999

Taille des périodiques	Nombre d'employés		Nombre moyen d'employés par périodique
	Nombre	%	
Moins de 100 000 \$	655	50,7	46
100 000 \$ et plus	638	49,3	58
TOTAL	1 293	100,0	51

Chez les périodiques dont les revenus annuels sont inférieurs à 100 000 \$, les employés ont touché en moyenne 562 \$ par année et 282 \$ par semaine et ont travaillé l'équivalent de deux semaines durant l'année. Même si le niveau des salaires est encore très bas, les conditions salariales sont nettement meilleures au sein des périodiques dont les revenus sont supérieurs : les employés ont gagné en moyenne 1 353 \$ par année et 408 \$ par semaine pour un total de quatre semaines.

Tableau 11

Salaires moyen et durée moyenne des emplois selon la taille des périodiques culturels en 1998-1999

Taille des périodiques	Salaires annuel moyen	Salaires hebdomadaire moyen	Nombre moyen de semaines travaillées
Moins de 100 000 \$	562 \$	282 \$	2
100 000 \$ et plus	1 353 \$	408 \$	4
TOTAL	952 \$	360 \$	3

3.3 La situation de l'emploi selon les secteurs artistiques des périodiques culturels

Les périodiques de littérature comptent le nombre le plus important d'employés (62 %) et dont le nombre moyen d'employés par périodique est le plus élevé (57). Les périodiques des arts visuels et ceux traitant d'autres secteurs artistiques regroupent respectivement 20 % et 15 % des employés et comptent chacun un nombre moyen de 44 employés par périodique (Tableau 12).

Tableau 12

Nombre d'employés selon les secteurs artistiques des périodiques culturels en 1998-1999

Secteur	Nombre d'employés		Nombre moyen d'employés par périodique
	Nombre	%	
Arts visuels	264	20,4	44
Littérature	807	62,4	57
Autres secteurs artistiques	222	17,2	44
TOTAL	1 293	100,0	51

Les salaires les plus bas se retrouvent chez les travailleurs des périodiques voués à la littérature : le salaire annuel moyen est de 592 \$; il est deux fois plus élevé (1 080 \$) pour les périodiques traitant d'autres secteurs artistiques et presque quatre fois plus élevé chez les périodiques des arts visuels (1 947 \$). Le salaire hebdomadaire se situe, pour sa part, entre 297 \$ par semaine (secteur de la littérature) et 432 \$ (secteur des arts visuels). Le tableau 13 répartit le salaire moyen selon le secteur artistique et complète ces observations.

Tableau 13

Salaires moyen et durée moyenne des emplois selon les secteurs artistiques des périodiques culturels en 1998-1999

Secteur	Salaires annuel moyen	Salaires hebdomadaire moyen	Nombre moyen de semaines travaillées
Arts visuels	1 947 \$	432 \$	5
Littérature	592 \$	297 \$	2
Autres secteurs artistiques	1 080 \$	386 \$	3
TOTAL	952 \$	360 \$	3

Statut d'emploi et salaire des travailleurs

La proportion des travailleurs autonomes sur l'ensemble des travailleurs varie selon le secteur : elle est de 72,3 % pour le secteur des arts visuels, de 95,4 % pour celui de la littérature et atteint 99,5% pour les autres secteurs artistiques.

À l'exception de la situation des travailleurs occasionnels, c'est en littérature que nous observons les plus bas salaires : chez les travailleurs permanents, le salaire annuel moyen est de 13 783 \$ (18 531 \$ en arts visuels) ; chez les travailleurs autonomes, il est de 232 \$ (1 043 \$ en arts visuels).

Conclusion

Les périodiques culturels représentent de très petits organismes qui existent, pour la majorité d'entre eux, depuis plus de 20 ans. Ces périodiques sont des lieux importants de promotion et de diffusion des arts et de la littérature. Ils suscitent des débats, présentent des analyses approfondies sur la production artistique et littéraire au Québec, ils offrent une visibilité importante et nécessaire aux différentes disciplines artistiques et accordent aux textes de création, souvent signés par de jeunes auteurs, un espace important de diffusion.

Ces périodiques comptent, par ailleurs, sur une aide importante des pouvoirs publics pour remplir leur mission éditoriale et rejoindre le public lecteur. Les revenus d'exploitation, provenant de leurs activités de production, ne suffisent pas à assurer la publication et la diffusion régulière des différentes parutions.

Les emplois rémunérés au sein des périodiques culturels se concentrent principalement au niveau du personnel de rédaction. Le nombre de collaborateurs à la rédaction, externes pour la plupart et embauchés pour une tâche précise, est très important.

Les périodiques culturels évoluent dans un environnement où foisonne un nombre de revues et de magazines abordant des thématiques diverses et particulières, où les développements technologiques et l'utilisation d'Internet influencent la production, la distribution et la consommation, où le marché potentiel et le nombre de lecteurs est relativement petit. Dans un tel contexte, le soutien de l'État est indispensable pour assurer l'accessibilité de la population à ces publications, véritables mines de renseignements sur l'activité artistique et littéraire au Québec.

Ce portrait économique concernant les périodiques culturels peut être modifié depuis la dernière année de référence, soit 1998-1999, puisque d'une part, le Conseil des Arts du Canada a connu en 1998-1999 une augmentation substantielle de son budget, et d'autre part, le Conseil des arts et des lettres du Québec a accordé des crédits ponctuels supplémentaires aux organismes au printemps 2000. Les impacts de tous ces crédits nouveaux ne pourront être mesurés qu'ultérieurement.

Annexe 1

**Statistiques sur la situation financière
et les activités de publication des périodiques culturels
subventionnés par le
Conseil des arts et des lettres du Québec
de 1994-1995 à 1998-1999**

Annexe 2

**Statistiques sur l'emploi
au sein des périodiques culturels
subventionnés par le
Conseil des arts et des lettres du Québec
en 1998-1999**

Recherche et rédaction

Anne Bernard
Gaétan Hardy

Sous la supervision de

Ginette Richard

Collaboration

André Dugré
Christiane Gagnon
Monique Ouellet

Révision et édition

Julie Dufresne
Geneviève Picard

Pour toute question relative à cette étude, veuillez communiquer avec la Direction de la coordination et de l'administration au bureau du Conseil à Québec.

La forme masculine utilisée dans ce document désigne autant les femmes que les hommes.

La traduction ou la reproduction totale ou partielle de ce document sont autorisées à condition de mentionner la source.

Le Conseil des arts et des lettres du Québec est une société d'État consacrée au développement et à la diffusion des arts et des lettres.

C'est par l'entremise du Conseil des arts et des lettres du Québec que le gouvernement québécois offre son soutien aux artistes professionnels et aux organismes artistiques. Le Conseil a pour mandat principal de soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts visuels, des métiers d'art, de la littérature, des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, des arts médiatiques et de la recherche architecturale et d'en favoriser le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il a aussi pour objet de soutenir le perfectionnement des artistes professionnels.

En outre, le Conseil est appelé à donner à la ministre de la Culture et des Communications son avis sur toute question relative à sa compétence.

Membres du conseil d'administration

*Marie-Claire Lévesque, présidente
Paul-André Fortier, vice-président*

*François Bédard
Louise Desjardins
Johanne Dor
Youssef El Jaï
David Homel
François Lahaye
Suzanne Masson
Marie-Jeanne Musiol
Alice Ronfard
Rycharl Thériault
Lorraine Vaillancourt*

Cette publication est une réalisation de la Direction des affaires publiques du Conseil des arts et des lettres du Québec. Son contenu figure intégralement sur le site Web du Conseil.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec, 2002
ISBN : 2-550-38774-0

Couverture : Raymond Bellemare RBDI
Impression : Delpar Litho

Bureaux du Conseil des arts et des lettres

du Québec

Québec (Siège social)

79, boul. René-Lévesque Est

3^e étage

Québec (Québec)

G1R 5N5

Téléphone : 418 643-1707

Sans frais : 1 800 897-1707

Télécopieur : 418 643-4558

Montréal

500, place d'Armes

15^e étage

Montréal (Québec)

H2Y 2W2

Téléphone : 514 864-3350

Sans frais : 1 800 608-3350

Télécopieur : 514 864-4160

Adresse du site Web

www.calq.gouv.qc.ca